

Relevé de décisions de la Commission Paritaire Nationale de la fédération des ESH

Séance du mercredi 26 mars 2014

Collège Salariés

Présents

Robert BALTHAZARD, CFDT, Titulaire
Antonio MARTINS, CFDT, Suppléant
Patrice PICAUD, CFE-CGC, Titulaire
Jocelyne SYLVA-MENDY, CFE-CGC,
Suppléante
Jean-Jacques GRANDCOIN, CGT, Titulaire
Jean-Louis DUMAS, CGT, Suppléant
Chantal JOUANNEAUX, CGT-FO, Titulaire
Stéphane DUBOS, CFTC, Titulaire

Absents excusés

Patricia CAMPIN, CGT-FO, Suppléante
Cynthia DUBOIS, CFTC, Suppléante

Collège Employeurs

Philippe DE NIJS
Odile LE VEN
André INDIGO
Sébastien COLIN
Elisabeth ESTIGNARD
Philippe VAREILLES

Valérie FOURNIER
Nicolas MULLER
Didier POUSSOU
Philippe VERNIOLLE
Jean-Claude QUEMIN
Marc LELIEVRE
Christine JUILLAND
François MELIN

Sandrine ALOZY, Directrice du Pôle Ressources Humaines

Ouverture des travaux à 10h30 sous la présidence de Monsieur Robert BALTHAZARD,

Il a été décidé d'un commun accord entre les représentants des délégations salariés et employeurs ce qui suit :

1. Fonctionnement de la CPN et CPNEF

CPN :

Les membres de la CPN s'accordent sur les horaires des réunions en séance plénière soit jusqu'à 17H00 au plus tard.

CPNEF :

Le syndicat CFDT, par courrier en date du 11 février 2014, a informé le Président de la CPN de la désignation d'un membre titulaire de la CPNEF.

Cette désignation s'inscrit dans le cadre des dispositions de la Convention Collective Nationale du 27 avril 2000.

Pour autant, la pratique des membres de la CPN était de ne pas distinguer les instances CPN et CPNEF, les séances des CPN abordant l'ensemble des sujets.

Les membres de la CPN proposent l'adoption d'un règlement intérieur et la distinction claire des thèmes relatifs à la CPN, de ceux concernant la CPNEF.

Décision des membres de la CPN :

- Conformément aux dispositions de la CCN, les membres de la CPN désignent les membres de la CPNEF sur proposition des organisations syndicales et employeur,
- Le Président de la CPN préside la CPNEF,
- Les travaux de la CPNEF sont rapportés à la CPN par leur Président commun, laquelle arrête les décisions définitives (pour rappel, les membres de la CPNEF ne sont pas habilités à porter les discours de la CPNEF lors d'instances paritaires telles qu'UNIFORMATION, AFPOLS, etc...tant que la CPN n'a pas pris de décisions).

Vote :

Pour : Délégation employeur : unanimité

Délégation salariés : CFE-CGC, CGT, CGT-FO

Abstention : CFDT

Précision : la CFTC ne prend pas part au vote

2. Validation du relevé de décisions de la séance du 26/02/2014

Cf. annexes 1 et 2

Modifications du projet de relevé de décisions :

- Point 4 : le mot « convention » doit être remplacé par « convient »
- Point 5 : précisions à la demande de la CFTC

Ces modifications ayant été validés en séance, le relevé de décisions est validé à l'unanimité.

Décision des membres de la CPN : le relevé de décisions de la séance du 26/02/2014 est validé à l'unanimité.

3. Signature de l'avenant à l'accord de branche intergénérationnel du 30/09/2013

Signature en séance et notification de l'avenant à chaque organisation syndicale.

La CFDT et la CFTC ne sont pas signataires de l'avenant à l'accord de branche du 30/09/2013. La CFTC est non signataire de l'accord initial et non encore adhérente à celui-ci.

4. Phase 2 de l'enquête sur les Risques Psycho-Sociaux

Cf. annexe 3 : note méthodologique définitive suite à la réunion de la CPN du 22/01/2014

Transmission aux membres de la CPN de la note méthodologique prenant en compte les points validés lors de la CPN du 22 janvier 2014.

6 ESH se sont portées volontaires ou ont accepté de participer à la seconde phase de l'enquête.
2 nouvelles ESH devraient prendre part à la démarche.

Les entretiens se déroulent en principe en mars et avril, l'objectif étant que le Cabinet IDEES Consultant finalise la synthèse de la démarche pour fin mai.

Dans ces conditions, la CPN de juin serait consacrée aux RPS.

Le calendrier des entretiens au sein des ESH sera communiqué lors de la CPN d'avril.

Décision des membres de la CPN : avis favorable à l'unanimité

5. Prévoyance

Cf. annexe 4 : note technique

Les membres de la CPN décident d'ouvrir les négociations sur ce thème.

Il est nécessaire de disposer d'informations précises sur le sujet pour négocier efficacement.

En conséquence, le thème de la prévoyance sera complété dans le fichier de l'enquête RH en cours de réalisation par la Fédération.

Les informations demandées sur ce thème sont les suivantes :

- Prévoyance obligatoire / facultative,
- Identification de catégories objectives, si oui lesquelles,
- % participation employeur,
- Couverture individuelle / famille,
- Conditions d'ouverture des droits,
- Cas d'exclusion.

Décision des membres de la CPN : avis favorable à l'unanimité

6. Temps partiel

Cf. annexe 5 : note technique

Les équipes de la Fédération rédigent une note à l'attention des ESH sur la réforme du temps de travail.

La proposition est de faire remonter des entreprises leurs besoins sur la question du temps de travail et les difficultés rencontrées quant à la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation sur le temps partiel.

Les négociations sur ce thème pourront alors être ouvertes en 2015.

Décision des membres de la CPN : avis favorable à l'unanimité

7. « Toilettage » de la CCN

Les membres de la CPN se sont entendus sur la méthode de travail suivante :

- Création d'un document comprenant les dispositions actuelles, les propositions de la délégation salariés, celles de la délégation employeur, les dispositions négociées et validées par les membres de la CPN,
- Les membres de la délégation salariés adressent au secrétaire de la CPN leur proposition de texte modifié ; les membres de la délégation employeur font de même.

La séance de la CPN de juillet 2014 sera consacrée au toilettage de la CCN. Le travail porte sur les articles 1 à 13 inclus.

L'objectif est que le toilettage soit finalisé en 2014.

Informations :

Réforme de la formation professionnelle : loi du 5 mars 2014

Cf. annexes 6 à 7

En présence de Sylvain JULHES, Uniformation

Calendrier des réunions d'informations organisées par Uniformation :

- o **13 mars 2014 : Réunion membres CPNEF/ Présidence**

Ordre du jour :

- Synthèse de la loi

- Les décrets attendus (notamment pour les DOM)
- La synthèse des points de négociations de branche à destination des Branches Professionnelles
- La feuille de route de l'OPCA

o **11 avril 2014 : Réunion Présidence Branches professionnelles / Présidence UNIFORMATION**

Ordre du jour :

- feuille de route finalisée à destination des branches professionnelles
- cartographie par branche

12 juin 2014 : Conseil d'Administration UNIFORMATION

- Présentation de l'offre de services pour validation

19 juin 2014 : réunion des membres désignés

- Présentation de l'offre de services
- Etat des lieux de la réforme et des négociations
- Articulation entre branches et SPP

Réunion CPN mai : participation de Thierry DEZ, Directeur Général, et Cyril PATTEGAY, Directeur, UNIFORMATION

Enquête RH :

Cf. annexes 8 et 9

Chaque année, la Fédération des ESH sollicite les acteurs RH des ESH pour compléter l'enquête RH qui permet de collecter des informations pour alimenter le rapport de branche et le DIS RH.

Nous avons engagé un travail de simplification de la collecte des données RH, via l'enquête annuelle RH, et d'amélioration des productions qui en découlent (rapport annuel de branche et réaliser le DIS RH (Dossier de Situation Individuelle RH)).

Un groupe de travail dédié s'est réuni le 31 janvier dernier pour engager un travail de concertation sur les thèmes des enquêtes.

Le calendrier de la démarche est le suivant :

- o vendredi 31 janvier 2014 : réunion du groupe de travail "indicateurs RH"
- o mars 2014 : création de la nouvelle enquête RH et recette
- o avril 2014 : test auprès de quelques ESH volontaires
- o fin avril 2014 : lancement de l'enquête auprès des ESH (retour des enquêtes complétées semaine 21)
- o juin 2014 : contrôles des données par l'équipe fédérale
- o juillet et août 2014 : création du rapport de branche 2014 (données 2013)
- o septembre 2014 : édition du rapport de branche 2014

La démarche retenue :

- o identification des indicateurs
- o définition précise des données source
- o traduction dans le fichier de l'enquête RH

Le principe :

- o enquête annuelle RH : données sortie de paie
- o création d'enquêtes thématiques
- o Exemples : suivi de l'accord intergénérationnel, suivi de l'accord sur les seniors, etc...

Les données de l'enquête RH : cf. annexes 9 et 10

Renouvellement du matériel informatique des membres de la délégation salariés par la Fédération des ESH

Le chiffrage est en cours.

Convention Fédération des ESH/AGEFIPH : le projet de convention a été adressé à l'Agefiph. L'avis est positif. Le projet sera présenté en commission Agefiph le 11/04/2014.

Prochaine CPN le 21 avril 2014 :

- Réunion préparatoire : 9H00 – 12H00
- Séance plénière : 13H00 – 17H00

Clôture de la séance à 15h30 heures.